



Tout le monde mérite une journée équitable devant les tribunaux

OPINION

Re: “ Les avocats se battent pour un meilleur système d’aide juridique ”



(Allison Hanes, 19 février 2020 - Traduction libre)

Le régime d’aide juridique au Québec est brisé depuis longtemps, victime de la complaisance du gouvernement face à une injustice claire pour les membres les plus vulnérables de notre société.

Aujourd’hui, l’aide juridique au Québec est un excellent exemple de l’échec de politique publique et du besoin urgent de réforme, comme je l’ai dit à Allison Hanes.

Qui sont les clients admissibles à l’aide juridique?

Par définition, ils sont pauvres, mais marginalisé est la description la plus précise.

Vous apprenez que la plupart des gens sont pauvres non pas par choix, mais pour une raison. Les « pauvres » souffrent en fait de problèmes de santé mentale, de dépression, de problèmes de comportement compulsif, de problèmes d’alcoolisme ou de toxicomanie, de limitations médicales et physiques, de troubles d’apprentissage non diagnostiqués ou d’analphabétisme qui compromettent le potentiel de gain. Il y a des choses qui peuvent vous rendre pauvre et non pas toutes sous votre contrôle.

Les politiciens d’aujourd’hui semblent tenter de faire reculer la capacité d’empathie de notre société. La rhétorique politique de notre époque est malheureusement moins indulgente et plus critique.

Cependant, je continue de croire que le vrai caractère de notre société continue d’être défini par les gens ordinaires qui regardent les moins fortunés et disent « là, mais pour la grâce de Dieu, je vais. »

Je crois que l’instinct inné des gens n’est pas de juger mais d’aider. La personne admissible à l’aide juridique pourrait être vous, un membre de votre famille ou un ami, quelqu’un que vous aimez.

Si cette personne est accusée d’un crime, qu’elle soit finalement déclarée coupable ou qu’elle soit acquittée par un tribunal, je crois que la grande majorité des Québécois croient en la primauté du droit et à un procès équitable et que tout le monde, peu importe les circonstances financières, mérite une journée équitable devant le tribunal représenté par un avocat payé des honoraires raisonnables afin de bien défendre son client. C’est ce qu’un gouvernement se doit de garantir pour le peuple... parce que « là, mais pour la grâce de Dieu, je vais. »

Ralph Mastromonaco pratique le droit criminel à Montréal et est membre du comité ad hoc mis sur pied par l’Association des avocats et avocates de Montréal pour militer en faveur de la réforme du régime d’aide juridique du Québec.

- Ralph Mastromonaco, Montréal.
www.mastromonaco.ca